

DUPLESSIS' ORPHANS

Copied from Le Devoir

Le lundi 28 mai 2001

Les Orphelins de Duplessis reçoivent l'appui des trois grandes centrales

Valérie Dufour

Assez tergiversé, le gouvernement québécois doit dédommager les Orphelins de Duplessis, ont soutenu hier après-midi la CSN, la FTQ et la CSQ.

Il s'agissait de la première sortie publique des grandes centrales syndicales à ce sujet et elles espèrent que leur poids politique forcera le gouvernement Landry à fermer le dossier. «C'est un problème qui est sur la place publique depuis dix ans et il faut le régler», souligne le président de la CSN, Marc Laviolette.

Dans les années 40 et 50, quelque 1500 enfants illégitimes ont été enfermés dans des hôpitaux psychiatriques. Ces enfants n'ont pas eu accès au système d'éducation et plusieurs ont toujours un diagnostic de maladie à leur dossier médical.

«Ces gens ont besoin d'une compensation juste et équitable», soutient M. Laviolette. En plus d'une reconnaissance des faits par les autorités civiles et religieuses, les Orphelins de Duplessis réclament que les dossiers médicaux falsifiés soient corrigés.

De même, en 1997, le Protecteur du citoyen et la Commission des institutions de l'Assemblée nationale ont recommandé que le gouvernement verse une compensation financière aux Orphelins de Duplessis. S'appuyant sur ces recommandations, les Orphelins réclament donc une compensation financière se chiffrant entre 30 000 \$ et 40 000 \$ par personne lésée.

Encore aujourd'hui, beaucoup de ces orphelins ont de la difficulté à vivre en société. Cette semaine, La Presse faisait état d'une étude menée auprès de 223 Orphelins de Duplessis par un professeur de l'Université McGill. Selon cette étude, la moitié des personnes interrogées ont des sentiments dépressifs alors que ce n'est le cas que de 2 % de la population en général.

«Quand on t'enferme et qu'on te fait passer pour un fou, cela n'aide en rien ton développement, souligne Marc Laviolette. Ce qu'on veut, c'est une compensation sans égard à la faute; au même titre que les accidentés du travail, de la route ou les victimes d'actes criminels. Il ne faut pas oublier que 80 % des Québécois appuient la cause des Orphelins de Duplessis.»